



Comment remplir le cahier des charges de privat-docent

Il s'agit d'un cahier des charges **cadre** qui sera valable durant votre premier mandat de privat-docent (4 ans). Il comprend **uniquement les activités d'enseignement** de la fonction de privat-docent que vous exercerez auprès de l'Université de Genève **et non vos activités de recherche et hospitalières**.

- **Entête :**
vous indiquerez le nom du département académique auquel vous serez rattaché-e en tant que privat-docent ainsi que le nom et le prénom du directeur académique de ce département.
Le champ taux d'activité doit mentionner "bénévole".

- **Le champ 1** (enseignement et encadrement des étudiants) sera impérativement rempli en indiquant vos activités actuelles et futures en tant que privat-docent. **Le taux total consacré à ce champ 1 doit être égal à 100%.**

- **Champ 1 :**

Il n'est pas nécessaire de mentionner le nombre d'heures d'enseignement que vous prévoyez de dispenser.

Enseignement-s : Indiquer le/les titre-s de vos cours, séminaires en spécifiant :

- AMC, APP, UIDC, DAS/MAS, etc
- bachelor, master, formation continue, école doctorale, etc.
- degré (année)

E-Learning : intitulé-s de-s cours ou séminaires dispensé-s à distance, outils d'encadrement d'étudiants; etc. **Supervision de travaux pratiques ou d'exercices** : intitulé des travaux pratiques ou des exercices. **Direction de thèse et autres** : nul besoin d'indiquer les noms des personnes impliquées.

Toute autre activité relative à l'enseignement et l'encadrement d'étudiants.

- **Champ 2** (recherche) : doit rester libre.

- **Champ 3** (autres tâches) : doit rester libre.

- **Champ 4** (autres dispositions) :

indiquera vos fonctions au sein d'autres institutions académiques, **vos activités cliniques et vos activités de recherche**.